



HAL
open science

Licence professionnelle Contrôle et pilotage des performances : manager opérationnel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Contrôle et pilotage des performances : manager opérationnel. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038044

HAL Id: hceres-02038044

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038044v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002571

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Contrôle et pilotage des performances : manager opérationnel

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des managers opérationnels capables d'élaborer le système d'information du service, de suivre les indicateurs de performance, d'effectuer des diagnostics sur les dysfonctionnements et de proposer des actions correctives, dans les domaines suivants : force de vente, logistique, production, approvisionnement.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est proposée en alternance ; elle est portée par le département « Gestion des entreprises et administrations » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle est complémentaire d'autres formations dans le domaine des sciences de gestion et s'inscrit comme une poursuite d'études aux DUT « GEA » et « GLT » et comme une sortie professionnalisante de la licence « Sciences économique et gestion ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		8
Taux de réussite		96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		38 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (à 12 mois)	72 % - 78 %
	enquêtes nationales	72 % - 78 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité multisectorielle répond à un besoin de cadres intermédiaires dans les domaines du contrôle de gestion et du pilotage des performances. Le dossier ne renseigne pas sur le contexte économique, sur le bassin d'emploi... Ces lacunes ne permettent pas d'apprécier la pertinence de cette formation. Certains éléments d'information sont abordés trop rapidement, voire non traités.

Le fonctionnement de cette licence professionnelle est étroitement lié à celui de la spécialité « Contrôleur de gestion ». Les dossiers sont pratiquement identiques sans que l'on comprenne la différence des deux spécialités car elles semblent conduire à des métiers similaires. La maquette pédagogique de cette spécialité ressemble plus à un contrôleur de gestion qu'à un manager opérationnel.

Le nombre de dossiers pour ces deux spécialités est conséquent. Le taux de pression global est supérieur à huit démontrant l'intérêt que portent les étudiants à ces formations. Cependant, il aurait été judicieux de pouvoir mesurer l'attractivité de chacune des spécialités. Par ailleurs, cette attractivité n'opère pas parmi les étudiants de L2 malgré l'affichage d'une sortie professionnalisante pour certaines filières générales. La formation « Manager opérationnel » a de faibles effectifs avec huit étudiants, tous (depuis 2008) en contrat de professionnalisation.

Pour l'insertion professionnelle, le dossier fournit les enquêtes nationales et internes à douze mois mais à la lecture des tableaux, force est de constater qu'il s'agit des mêmes enquêtes. Le taux moyen d'insertion professionnelle immédiate a une valeur modeste de 75 %. La durée moyenne de recherche d'emploi est de deux mois. Les poursuites d'études sont en diminution et ne concernent qu'au maximum, un étudiant par an.

La formation s'appuie sur un réseau d'entreprises et d'institutions conséquent (des PME locales et des directions régionales de grands groupes internationaux représentant plusieurs branches professionnelles). Aucun partenariat formalisé n'est mentionné. Les professionnels ont contribué à l'élaboration du programme pédagogique et proposent actuellement des contrats de professionnalisation ; ils participent aussi aux enseignements à contribution de 38 % du volume horaire global. La composition de l'équipe pédagogique est bien diversifiée mais elle mériterait de consacrer une part plus importante aux enseignants-chercheurs. Le dossier présente des incohérences dans la répartition des heures.

Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation : elle pointe quelques points forts et quelques points faibles mais n'a pas mis en évidence les lacunes du dossier.

- Points forts :
 - La formation en alternance.
 - L'important réseau d'entreprises et d'institutions.
 - La forte sélectivité.

- Points faibles :
 - Les effectifs faibles.
 - Le dossier lacunaire.
 - Peu d'étudiants issus de L2.
 - Pas de partenariats formalisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La spécialité doit recruter davantage d'étudiants issus de L2 : il faut travailler sur l'attractivité de la spécialité dans les filières générales en mettant en place des passerelles avec les licences, en impliquant des enseignants-chercheurs d'autres composantes qui pourront conseiller cette formation dans leur composante.

La formation est fragile en raison de la faiblesse de ses effectifs. Pour assurer la pérennité de cette spécialité, il conviendrait d'augmenter le nombre de contrats de professionnalisation et d'établir des conventions de partenariats avec les branches professionnelles ou les entreprises. Par ailleurs, il est important de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement, avec des représentants des branches professionnelles et des entreprises pour réfléchir aux évolutions de la spécialité, comme par exemple, le rapprochement des deux spécialités « Contrôle et pilotage des performances » qui conduisent à des métiers voisins et qui mettent en commun de nombreux cours. Il est impératif de revoir les objectifs métiers.

Enfin, le dossier d'évaluation doit être étoffé et doit donner les éléments nécessaires à l'analyse de la pertinence d'une telle formation.